

Ambition EPS



« Une heure d'activité physique et sportive à intensité modérée ou forte quotidienne »

Telles sont les recommandations internationales de pratique d'activités physiques et sportives pour un enfant de 5 à 17 ans. A peine 50% d'entre eux atteignent ses recommandations. Le projet EPS de Charente-Maritime rappelle l'importance de la pratique effective des 45 mn quotidienne en maternelle et des trois heures d'EPS en élémentaire avec un défi supplémentaire : celui de permettre à tous les élèves de faire, d'une part l'expérience d'une pratique physique et sportive vécue avec plaisir et ce notamment grâce aux progrès réalisés et, d'autre part, l'expérience d'efforts modérés ou intenses.

Cette approche de l'EPS s'inscrit dans le parcours éducatif de santé.

Cliquer sur la photo pour accéder au parcours éducatif de santé.



Règlementation EPS



Les intervenants extérieurs rémunérés

Dans le cadre du projet d'école, de la programmation en EPS, vous avez la possibilité de solliciter un intervenant extérieur rémunéré par une collectivité ou un club sportif.

Ces intervenants sont des éducateurs sportifs disposant d'une carte professionnelle ou des éducateurs territoriaux pour les activités physiques et sportives. Conformément à la réglementation nationale et départementale, et afin de protéger tous les acteurs (enseignant, directeur, intervenant), vous devez faire une demande sur l'application des intervenant 1D. Cette application concentre de nombreuses informations sur les intervenants et les conventions de mise à disposition de ces derniers par leur employeur. Ces informations vous seront utiles si vous savez les repérer. Une fiche « Pas à pas » vous est proposée.

Cliquer sur la photo pour accéder à la fiche Pas à pas.



Génération 2024



Appels à projet 2019-2020

Le dépôt de l'appel à projet est encore possible pendant le mois d'avril 2019.

La formalisation du projet s'effectue à partir de documents spécifiques disponibles sur [le site académique](#) de l'éducation nationale (lien).

Une école, quelle qu'elle soit peut s'inscrire dans cette dynamique. Certains projets partent d'un contexte parfois très modeste en termes de lien entre l'école et le mouvement sportif local. Pour toutes, ce label est une occasion se fédérer autour d'un projet dynamique, promouvant l'activité physique, source de bien-être.

Trois nouvelles écoles sollicitant ce label pour l'année prochaine acceptent de partager avec vous leur projet et leur demande de labellisation en cours.

Toute demande de labellisation doit être adresser, aux CPC-CPD-EPS avant le 30 avril 2019.

Accéder aux appels à projets mutualisés en cliquant sur la photo.



Focus associatif

Le Comité Départemental de Voile de Charente Maritime

Le [CDV 17](#) est un organe déconcentré de la Fédération Française dont la mission première est d'accompagner les clubs de voile du département.

En partenariat entre le conseil départemental, les collectivités et l'éducation nationale, il existe deux grands volets d'actions pour l'organisation de la voile scolaire :

- la voile itinérante sur les 7 plans d'eau intérieur,
- l'activité organisée dans 22 clubs du littoral charentais.

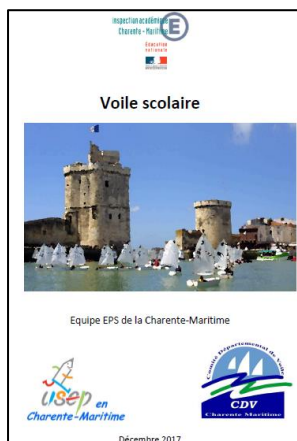
Les projets pédagogiques élaborés conjointement entre l'éducation nationale et les intervenants sportifs voile portent sur les éléments de base de l'apprentissage de la voile et visent la solidarité, l'entraide et la cohésion.

La perspective de rencontres sportives partenariales voile avec l'USEP renforce le sens donné à ces apprentissages et favorise l'accès à une pratique hors temps scolaire.



Contact:
Mathilde MADANI
mm.cdvoile17@orange.fr

Ressources



Dossier pédagogique « Voile scolaire » 2017

Chaque année plusieurs milliers d'élèves du premier degré (CE2 et CM) participent à un module d'activité voile en Charente-Maritime. C'est le résultat de volontés communes : celle des collectivités territoriales qui s'engagent financièrement, celle des structures sportives qui mettent à disposition du personnel et du matériel et celle des personnels de l'éducation nationale.

Ce document vise à accompagner les enseignants et les professionnels de la voile dans la co-construction de séquences d'apprentissage.

Il précise le rôle et la place de chacun des acteurs et donne des repères aux enseignants qui sont responsables de la mise en œuvre de l'activité.

Accéder à cette ressource en cliquant sur le visuel de gauche.

Les pratiques corporelles de bien-être à l'école

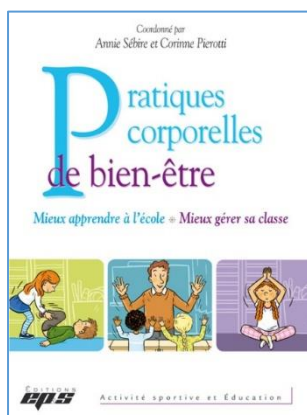
Les politiques éducatives intègrent progressivement les questions de bien-être en lien avec les recherches menées sur ce concept.

Le bien-être est considéré à la fois comme levier de la réussite scolaire mais aussi comme facteurs du développement social et affectif de l'enfant en tant que personne, et non plus en tant que simple apprenant.

Avec les pratiques corporelles de bien-être, il s'agit de prendre en compte l'individu dans sa globalité, d'offrir à l'élève une école qui accueille, qui donne confiance, où il est question d'éprouver du plaisir pour réussir, et d'offrir des moyens de gérer ses émotions, son stress, sa fatigue... Les pratiques corporelles de bien-être ne se substituent pas à la mise en œuvre de l'EPS inscrite dans les programmes mais elles les accompagnent.

Un document de synthèse et des ressources sont proposés par l'équipe EPS 17.

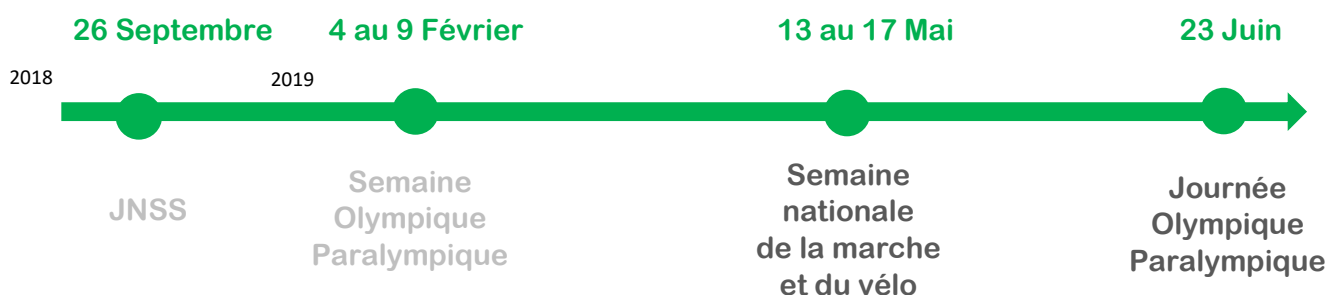
Ce document est accessible en cliquant sur le visuel de gauche.



Evènements 2018-19



Des évènements nationaux sont programmés pour dynamiser la pratique de l'EPS dans les écoles.



La semaine nationale de la marche et du vélo se déroule du 13 au 17 mai 2019. Elle donne l'occasion de sensibiliser tous les élèves de l'école à l'intérêt de la marche et du vélo, en promouvant ces modes actifs de déplacements dans un esprit citoyen. Elle permet d'aborder l'éducation à la sécurité routière, l'éducation à la santé ainsi que celui de l'environnement et du développement durable. Toutes les écoles peuvent s'inscrire dès lors qu'elles participent ou organisent un évènement en leur sein ou avec d'autres écoles. [S'inscrire.](#)

+ Opération « Label Bleue », mini- transat de septembre 2019 : dossier d'inscription en cours d'élaboration qui sera transmis courant mai à tous les enseignants.

Des évènements sportifs scolaires locaux complètent ce calendrier.

Ils s'inscrivent tous en cohérence avec une séquence en EPS.

Ils participent aux parcours éducatifs (santé, citoyenneté, artistique et culturel).

**À terre, en mer, avec l'arrivée du printemps,
l'EPS se viE en Charente-Maritime en pleine nature !**

EQUIPE EPS de Charente-Maritime

Pilotée par **Frédéric FABRE** (Adjoint à l'IA-DASEN)

Jean-Baptiste MASSICOT (Jonzac), **Olivier ROUSSEL** (Saintes),
Julie DURIEUX (Aunis Nord Atlantique), **Laury SPOR** (Aunis Sud Atlantique),
Emmanuelle FRANCOIS (La Rochelle Ouest), **Stéphanie CHATAIGNE** (La Rochelle Sud),
Valérie MENNERET (Royan), **Laurent ROUFFET** (Saint Jean d'Angély),
Isabelle BOISSEAU (Rochefort), **Magali PAIRAULT** (Le Chapus).

Pascale BOURDIER et Renaud BONNENFANT : cpdeps17@ac-poitiers.fr